

Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél : 01 43 48 31 78
Inforépondeur : 01 43 48 20 81
Mail : collectifhaiti@hotmail.com

Supplément à Une Semaine en Haïti
Décembre 2004 - N° 31

EDITORIAL

Une autre Haïti est possible.

Voilà le message qu'une délégation de 6 représentants d'ONG haïtiennes vient d'apporter à l'Europe.

Voilà le message qu'ont écouté les décideurs français et européens.

Les mots de ce message, nous voulons les voir se transformer en actes. Le Collectif Haïti de France qui a coordonné l'accueil de la délégation et les rencontres, prendra grand soin à en organiser le suivi.

La rédaction

Une autre Haïti est possible !

Par la délégation haïtienne de la Coopération Europe-Haïti, novembre 2004.

Ce texte est le résultat d'un processus de travail impliquant 53 ONG haïtiennes et 59 ONG ou regroupements d'ONG européennes. Il a pour objectif de :

- Remettre Haïti sur le devant de la scène publique et politique européenne ;
- Mettre en contact les gouvernements et institutions européennes avec les ONG haïtiennes ;
- Influencer les décisions et orienter les politiques de coopération avec Haïti.

Les ONG haïtiennes ont donné mandat à une délégation de six représentants et représentantes pour porter ce message en Europe.

Haïti est aujourd'hui un État ayant abandonné aux organismes internationaux, publics ou privés (ONG), son rôle de planificateur stratégique et de garant du bien-être collectif de ses citoyens. Haïti implose : misère, violence débridée, crise humaine. En dépit de tout, dans le milieu rural particulièrement, foisonne une multitude d'actions entreprises par les organisations de base, qui tentent de pallier les manques de l'Etat.

Haïti, ne cherche pas la compassion, mais elle compte sur la solidarité réelle des peuples amis qui savent l'écouter et qui comprennent qu'en fin de compte ce qu'exige Haïti c'est son droit à l'existence. Ce pays plus que jamais ne veut que sortir de sa longue histoire de dépendance et maîtriser son destin.

Une autre Haïti est possible, c'est la ferme conviction animant tous les acteurs et actrices des mouvements populaires et démocratiques en Haïti, qui ne veulent pas abandonner et refusent d'accepter la mise sous tutelle comme solution face à la déchéance du pays. Dans tous les secteurs, on s'accorde sur l'urgente nécessité d'une refondation ou d'une reconstruction du pays qui signifie :

- Edifier une société juste, où chaque haïtien se sente citoyen ou citoyenne, à part entière ;
- Construire un état qui puisse garantir à tous et à toutes la jouissance des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels ; un Etat capable d'appliquer une politique économique qui tienne compte de la souveraineté du pays, sans pour autant tomber dans l'autarcie.

Il s'agit concrètement, dans le cadre d'un vrai partenariat avec des acteurs de la communauté internationale qui prenne en

compte la société civile haïtienne, d'adopter une nouvelle approche en matière de coopération :

- Interventions structurantes, avec une claire articulation entre l'urgence et le long terme,
- Mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi afin d'augmenter l'efficacité de l'aide fournie,
- Mécanismes d'appropriation du processus par les acteurs nationaux.

Aujourd'hui, nos organisations demandent l'appui des partenaires internationaux, notamment européens, sur les priorités suivantes.

1- Les droits civils et politiques

Nous demandons à l'Union Européenne d'appuyer :

1. La société haïtienne dans sa revendication fondamentale qui est le droit à la vie et, en conséquence, de soutenir les initiatives du gouvernement haïtien pour **désarmer les bandes armées, interdire le trafic d'armes et renforcer l'institution policière** (augmentation de l'effectif, formation, etc.) Ceci est un pré-requis à tout processus constructif d'un état de droit (droit à la sécurité.)
2. La mise en place d'une **politique de réinsertion sociale** des personnes désarmées, en particulier les enfants et les jeunes.

3. Le renforcement du rôle et des **capacités organisationnelles et mobilisatrices des acteurs de la société civile** qui interviennent dans le champ des droits humains, en particulier les plates-formes et regroupements existants. Leur permettre d'assurer le suivi des violations et d'entreprendre une campagne nationale de formation aux droits humains, avec une attention particulière sur la violence faites aux femmes.

Nous demandons à l'Union Européenne d'insister auprès du gouvernement Haïtien et l'appuyer pour :

4. **Renforcer l'Office pour la Protection des Citoyennes et des Citoyens** comme institution constitutionnelle et indépendante, dans son rôle de garant des droits des citoyens face aux dérives étatiques.
5. Garantir **l'autonomie du système judiciaire** haïtien par sa réhabilitation à travers un processus visant :
 - A crédibiliser les juges, les notaires, les huissiers et les officiers d'Etat civil,
 - A rendre la justice accessible à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, de même que l'accès à l'identité civique pour les individus (octroi gratuit d'acte de naissance).

2- Droits économiques, sociaux et culturels

1. Nous demandons aux pays membres de l'Union Européenne, et particulièrement à l'Espagne, l'Italie et la France, **d'annuler la dette bilatérale externe** Haïtienne. Nous demandons à l'Union Européenne d'appuyer **un moratoire de 7 ans de la dette externe, à effet immédiat** (voir le texte en annexe), et un **audit citoyen** qui démontrera qu'il s'agit d'une dette odieuse et donc illégitime. Les montants ainsi libérés pourront être investis en priorité dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures rurales comme le réclamait la campagne « Jubilé 2000 Haïti ».

Nous demandons à l'Union Européenne :

2. De **modifier radicalement sa politique actuelle** pour soutenir l'emploi dans les zones frontalières (afin de réduire le flux migratoire) centrée sur le **développement des zones franches**, au vu des conséquences négatives des premières expériences sur le droit syndical et sur la production agricole.
3. D'appuyer le processus de **renforcement de l'Etat Haïtien pour qu'il garantisse les droits économiques, sociaux et culturels** notamment :
 - Le **droit à l'éducation** formelle et continue de qualité, l'amélioration et la mise en œuvre d'une politique publique en matière d'éducation, afin de garantir l'égalité des chances pour toutes les Haïtiennes et tous les Haïtiens.
 - Le **droit à une rémunération suffisante** par la création d'emploi, la génération de revenus dans l'économie réelle du pays, en particulier l'agriculture et l'artisanat.
 - Le **droit à la santé** par le développement prioritaire des programmes publics, en mettant l'accent sur la santé préventive, et en garantissant des services de base comme l'eau potable et l'assainissement.

- Le **droit à un environnement sain** pour freiner la catastrophe écologique, en protégeant les réserves naturelles, en promouvant l'arboriculture, en aménageant des parcs autour de chaque point d'eau et en appuyant les organisations paysannes et la production agricole nationale.
- Le **droit au logement** et à un habitat décent dans le cadre d'une politique d'urbanisation décentralisée.
- Le **droit au respect de la culture haïtienne** par l'appui à des initiatives visant à promouvoir la production artistique et artisanale haïtienne (la culture haïtienne demeure l'un des atouts majeurs du pays).

3- Sécurité alimentaire vers la souveraineté alimentaire

Nous demandons à l'Union Européenne :

1. D'appuyer les acteurs haïtiens dans leur démarche visant à **replacer l'agriculture, l'élevage et la pêche au centre d'un processus de développement local et national** qui se matérialiserait par le développement de systèmes agricoles durables, respectueux de l'environnement, générateurs de revenus et d'emploi. Ceci exige une politique claire visant la souveraineté alimentaire par :
 - Un renforcement des institutions étatiques pour la mise en place de politiques et de programmes d'appui à la valorisation de l'agriculture paysanne ;
 - Un renforcement de la formation technique en agriculture pour les jeunes.
 - Un renforcement des filières porteuses et un appui aux différentes filières agricoles (appui à la production nationale, à la transformation, à la commercialisation locale, nationale et internationale, appui organisationnel)
2. D'appuyer la **valorisation du système productif**, par la mise en place des infrastructures et services (routes, irrigation, électricité, intrants, stockage, crédit.)
3. De favoriser une politique qui permette à l'agriculture haïtienne de se développer, notamment en soutenant une **harmonisation régionale des droits de douane** (au sein de la Caricom et du Mercosur), afin de diminuer la concurrence déloyale.
4. De **cesser et condamner les pratiques de subvention aux exportations** vers les pays du sud.

En règle générale, les organisations haïtiennes demandent à l'Union européenne et aux Etats membres de favoriser leur implication dans le suivi de toutes ces recommandations. L'appui que nous recherchons est lié prioritairement à la **reconstruction d'un Etat de droit** où le gouvernement haïtien, le parlement et les collectivités territoriales, avec la participation des secteurs organisés de la société civile, élaboreraient et mettraient en œuvre, un cadre global et opérationnel de développement.

En 2004, Haïti a rendez-vous avec l'histoire. Haïti a encore les moyens d'avoir prise sur son histoire

Les résultats de la tournée en France

La Coordination Europe-Haïti (CoE-H) est un réseau de **36 organisations** non-gouvernementales engagées en Haïti, et originaires de 8 pays européens¹. Créée en 2001, alors que le pays était déjà en crise, la Coordination Europe-Haïti s'est fixée pour objectif de remettre **Haïti au centre des préoccupations** du public et des gouvernements européens.

Dans le cadre du plaidoyer lancé en 2004, année du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti, la Coordination Europe-Haïti a accueilli du 25 novembre au 10 décembre **une délégation de 6 représentants d'ONG haïtiennes** qui travaillent sur les thématiques des **Droits politiques et civiques, des Droits économiques, sociaux et Culturels, de la Souveraineté Alimentaire**. A l'issue des rencontres organisées dans les 8 pays concernés, la délégation a rencontré à Bruxelles **les représentants de la Commission, du Conseil et du Parlement européens**.

Pendant la **partie française** de la tournée (rencontres au Sénat, à l'Assemblée Nationale, au Ministère des Affaires étrangères, rencontres avec la communauté haïtienne, la presse et les ONG françaises), la délégation a porté les trois revendications suivantes :

- La France pourrait participer au **renforcement de la police haïtienne**, comme seul moyen de faire baisser l'insécurité et donc à terme de renforcer l'Etat et d'organiser des élections.

- Dans un soucis d'articuler urgence et long terme, l'engagement de la France pourrait prendre la forme **d'une annulation de la dette bilatérale haïtienne** (avec un effet d'incitation pour les autres pays européens, notamment l'Espagne et l'Italie) et le soutien à un **moratoire de 7 ans pour la dette multilatérale** (afin de démontrer son illégitimité). Les fonds dégagés par cette annulation pourraient financer un programme de réinsertion des personnes désarmées, notamment des jeunes.

- Le renforcement de l'Etat passe par un renforcement de la société civile. Dans cet objectif, la France pourrait aussi apporter un **soutien au renforcement du système éducatif haïtien**, à partir du plan national d'éducation existant.

Suite aux rencontres, les groupes PS du Sénat et de l'Assemblée Nationale, ont proposé de demander **l'audition de M. Barnier**, Ministre des Affaires Etrangères sur ces trois points. Le groupe d'amitié France-Haïti de l'Assemblée Nationale, comme le Cabinet de M. Barnier, ont assuré la délégation de leur **plein soutien**. Les ONG françaises et franco-haïtiennes ont évoqué la possibilité d'une **campagne sur l'annulation de la dette haïtienne**.



L'actualité du mois

Les violences

Encore un mois sous le signe de la violence. La mi-novembre a été marquée par des affrontements sanglants dans plusieurs quartiers de la capitale. Des hommes armés et des jeunes garçons agressent, rançonnent, brûlent des voitures. On relève des morts mais il est parfois difficile de faire le partage entre victimes des « chimères » et victimes de la police. Cette dernière se plaint de la multiplication des opérations nécessaires et coopère avec les troupes de la Minustha. Tous les permis de port d'armes ont été annulés et vont devoir être renouvelés.

A l'occasion du 18 novembre (anniversaire de la bataille de Vertières), les anciens militaires ont défilés dans différentes villes mais sous surveillance des casques bleus et sans autorisation de porter des armes.

Le 1^{er} décembre une intense fusillade brutalement déclenchée par une quinzaine de « chimères » montées sur un tap-tap, s'est produite aux abords du Palais National où se trouvait le secrétaire d'Etat Américain, Colin Powell.

La violence touche aussi les femmes, les cas de viols s'accroissent malgré la reconnaissance récente du viol comme crime par le code pénal haïtien. Enfin la violence blesse et tue des enfants, les victimes sont le plus souvent les enfants des rues. L'Unicef affirme : « il est intolérable que des enfants soient menacés, enlevés, utilisés dans des actes criminels et sauvagement assassinés ».

Gouvernement, police et justice

Le Premier ministre Gérard Latortue veut obtenir l'arrestation de Jean Bertrand Aristide, soupçonné de détournement de fonds, il veut que soit lancé contre lui un mandat d'arrêt international.

Face aux problèmes que pose l'institution militaire en Haïti, le président provisoire Boniface Alexandre a tenu à préciser le 18 novembre que « la décision définitive sur l'institution militaire (nature des forces armées, structures, tâches) sera prise par le gouvernement issu d'élections l'année prochaine ».

La police a ouvert une enquête au sujet de 19 agents de l'administration pénitentiaire soupçonnés d'avoir participé à un complot visant l'élimination physique de plusieurs prisonniers pro-lavalas, dont deux anciens ministres. Les meurtriers en auraient ensuite fait porter la responsabilité au gouvernement de transition.

Tensions et mutineries ont eu lieu au pénitencier national. La révolte et la répression ont fait 7 morts et 54 blessés. Surpopulation, manque de moyens, mais aussi lenteur de la police, puisque, selon le NCHR, sur 1070 détenus, au pénitencier, 1048 sont en préventive.

Le Premier ministre Gérard Latortue a annoncé l'ouverture de grands travaux d'infrastructure à haute densité de main d'œuvre. 26 contrats ont été signés avec des firmes locales. Il était de passage à Paris le 22 novembre et a affirmé que le terrorisme d'Etat avait cessé en Haïti, qu'il conduisait une transition, faisant en sorte que tous les partis participent aux prochaines élections. Il s'est plaint que les 1.2 milliards de dollars d'aide internationale promis à Haïti ne soit toujours pas débloquée. Puis il a participé au sommet de la Francophonie au Burkina Faso. L'Etat haïtien a été élu vice président du Conseil de la Francophonie.

¹ Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas et Suisse
Nouvelles Images d'Haïti - N° 31 - Décembre 2004

Des critiques s'élèvent de toutes parts en Haïti contre ce gouvernement, jugé incapable de concrétiser ses promesses. Amnesty International a conduit une enquête pendant 18 jours à travers plusieurs villes et conclut que l'absence de désarmement efficace est une cause majeure de la crise actuelle.

Initiatives diplomatiques et aide internationale

Les initiatives diplomatiques se sont multipliées (gouvernement canadien, OEA, chefs d'Etats Latins-Américains du groupe de Rio). Elles souhaitent toutes que les secteurs lavalas opposés à la violence soient « intégrés au dialogue de réconciliation nationale ».

Le conseiller du président Lula, comme le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, regrette que l'aide économique internationale arrive trop lentement, ce qui est une des causes du climat de tension

La Minustha (mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti) est composée de casques bleus (militaires), de policiers de la Civpol (police civile internationale) et d'une branche civile. Malgré les pressions, le commandant de la Minustha refuse fermement d'exercer une répression massive, il s'agit « d'une force de maintien de la paix, pas une force d'occupation ».

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé de renouveler le mandat de la Minustha jusqu'au 1^{er} juin 2005.



L'Appel en trois points...

Objectifs

L'association répond à des « appels » dans différents pays dans les domaines suivant :
Soins et amélioration des conditions d'hygiène des enfants.

Parrainage pour les enfants démunis afin de leur permettre d'accéder à l'éducation.

Lutte contre les **maladies endémiques et le Sida**.

Projet de développement dans les domaines de **l'hygiène, de la santé, de l'action sociale**.

Projets en cours

Dispensaire et campagne de prévention Sida dans les collèges de **Port au Prince** (avec le Centre d'Education Populaire)
Rénovation d'une école communautaire, parrainage, réalisation de citernes sur **l'Île de la Tortue** (avec l'Association pour la Reconstruction de Citernes Familiales, Ecole Communautaire de Tendron, Hôpital des Palmistes)

Coordonnées

89 av. de Flandre – 75019 Paris
Tel : 01 42 02 77 78 Fax : 01 40 36 57 10
assoc.appel@wanadoo.fr



Spécial Activités 2004

15 au 24 déc, Suresnes : "**Ti coup d'œil sou Haïti**". Peintures, photos, sculptures. 11h à 19h Salle des fêtes - 2 rue Carnot, Suresnes.
Contact : Ville de Suresnes : 01 41 18 19 36 / international@ville-suresnes.fr

avec, le 18 déc., **Journée dédicaces des écrivains haïtiens**. Mr Jean METELLUS, Mme Elvire MAUROUARD, Mr Lorfils REJOUIS, Mr François LEBOUTEUX, Mr Charles Edouard CAPLIFE, Mr Kerns FLEURIMOND, Mr Romel LOUIS Jacques, Mr Guy CETOUTE, Mr Jean-Claude CHARLES, (sous réserve de confirmation)

15-17 déc., Mérignac : **Expo de peinture de l'Apam**, Mairie (toutes les expos sur : <http://assoc.wanadoo.fr/apam-haiti>)

16 déc. Paris : **Concert à l'occasion de l'anniversaire du groupe Adjabel**. Avec Mimi Barthélémy et de nombreux autres artistes.
A 20h30. LAVOIR MODERNE, 35 rue LEON, Paris (18). Résa au : 01 42 52 09 14. Entrée 18 euros (soupe et thé compris).

16 déc., Bordeaux : **Soirée Haïti** à la Mairie de Canejean (Bordeaux), avec Anne Rossignol et Laurent Delugin, Volontaires pour l'Avenir en Haïti. A 20h30 : Conférence, photos et film sur leurs activités en Haïti.<http://vpa.free.fr>

17 déc., Paris : **Concert de Bob Bovano**. A 20h00 au bar Le Cristal (163 av de Suffren, 20e, Paris - métro Sévres Lecourbe).
<http://bob.bovano.free.fr/>.



Au Collectif Haïti de France

Le galop d'essai de la campagne « **Voulez-vous achetez une vache** », en partenariat avec Veterimed en Haïti et VSF-Cicda en France, arrive à son terme. Cette campagne de financement solidaire a mobilisé plusieurs dizaines d'investisseurs, essentiellement dans la région d'Angers, suite aux interventions de Michel Chancy et Jean Dumarsais Jacques (Veterimed) et des associations Angevines. Ceci nous permettra d'envoyer des fonds pour l'achat de plus de 10 vaches, qui seront confiées à des éleveurs haïtiens (bilan final au cours du premier semestre 2005). Pour toute info sur la campagne : 01 43 48 31 78.

Le Collectif Haïti de France vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.